

COMMUNE D'AYWAILLE

COMMISSION LOCALE DE

DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT ANNUEL

2014

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes. <u>Phase 1</u> : prolongement vers Comblain-au-Pont (jusqu'à l'ancien terrain de football.	216.605 € Subvention de 136.002,49 €	Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Plan Escargot 2007. (cf rapport annuel 2013)
1	6	Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)	16.420 € (étude) +/- 2.000 € de mise en place en 2011	09/05/2012 : approbation du PCDN par le Conseil communal 23/06/2012 : signature de la charte. (cf rapport annuel 2013)
1	2	Réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux en vue de créer une nouvelle mobilité inter-villages	Achat support informatique, de signalisation et de matériel pour réaliser des chicanes : +/-2.000 €	Inventaires terminés. Des chemins et sentiers ont été débroussaillés, des échaliers et des plaques indicatrices ont été posés sur une partie des tronçons à réhabiliter. (cf rapport annuel 2013)

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR initiale	Numéro du projet initiale	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	890.000 € 1.198.000 € suivant avenant demandé	Développement rural	-Marché notifié à l'Adjudicataire. Travaux débuté le 18/02/2013. En cours
2	3	Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN	Coût non estimé	Possibilités de subsidiation: - 5.000€ annuellement pour la concrétisation des projets via la Direction de la Nature - Cellule PCDN - Espaces verts (DGRNE) - Développement rural (DGA)	Mise en œuvre de certaines fiches du PCDN : -l'entretien de pelouses xériques (pelouses sèches) pour améliorer le réseau écologique; -la création de prairies fleuries (Voie des Aulnes); -les nouveaux potagers (Promontoire, Domaine du Chants des Oiseaux); -la conférence sur le retour du loup en Wallonie; -l'entretien du projet BiodiBap' dans l'école de Harzé.

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR initiale	Numéro du projet Initiale	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)		Programmation du projet												
2	9	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	A déterminer		Le RUE de la ZACC de Dieupart a été approuvé par le Gouvernement wallon le 03/12/2012. Entré en vigueur le 31/12/2012. En attente de l'entrée en vigueur du CoDT. Dans les 3 ans												
1	4	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 €	Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €	Contacts en cours avec la Direction des Routes et l'AIDE. Dans les 3 ans												
				Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €													
				MET à 100% (B.1)	811.245 €													
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<p>Première option</p> <table border="1"> <tr> <td>MET(tronçon AB + BC)</td> <td>1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>571.643€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>142.911€</td> </tr> </table> <p>Seconde option</p> <table border="1"> <tr> <td>MET (tronçon BC)</td> <td>71.844 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>272.169 €</td> </tr> </table>		MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €	Développement rural 80 %	571.643€	Part communale 20 %	142.911€	MET (tronçon BC)	71.844 €	Développement rural 80 %	1.088.676 €	Part communale 20 %	272.169 €	Le Cyclova, porté par la Maison du Tourisme et le GREOA, et le schéma cyclable directeur de la Province de Liège sont utilisés comme leviers pour dénoncer le manque de la prolongation de la Voie des Aulnes et pour développer des parcours vélos. Dans les 3 ans.
MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €																	
Développement rural 80 %	571.643€																	
Part communale 20 %	142.911€																	
MET (tronçon BC)	71.844 €																	
Développement rural 80 %	1.088.676 €																	
Part communale 20 %	272.169 €																	
1	5	Constitution du Plan Communal	A chiffrer	Possibilité d'une éventuelle subsideation via la DGATLP		Dépendant des informations de la												

		d'Aménagement Dérogatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève			Région wallonne et du CoDT. Non déterminé
2	1	Mise en œuvre d'un PCAD pour le Domaine du Mont d'Amblève	984.940 €	Développement rural 80%: 787.952 € Part communale 20%: 196.988 €	Dépendant des informations de la Région wallonne et du CoDT. Non déterminé
2	2	Amélioration de la Maison de quartier	109.740 €	Développement rural 80%: 87.792 € Commune 20%: 21.948	Réorganisation et déménagement des services présents dans la maison de quartier dans d'autres bâtiments communaux
2	4	Aménagement de convivialité dans le village d'Awan tout en assurant son accessibilité pour les usagers doux par le développement de cheminements sécurisés	Coût non estimé	A déterminer	Non déterminé

2	6	Aménagement et embellissement du village de Deigné et de ses accès	928.439 €	Développement rural 80%: 742.751 € Part communale 20%: 185.688 €	Analyse de la mobilité interne, du flux de circulation et du parking dans le village via le PCS (comités de quartier) Non déterminé
2	7	Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte	163.048 €	A déterminer	Dossier en cours initié par un privé. Non déterminé
2	8	Renforcement de la signalisation touristique à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Uniformisation de la signalisation touristique initiée par la Région. Non déterminé
3	3	Aménagement de la place de Chézy et des abords de la Maison de village	A déterminer	A déterminer	Non déterminé
3	4	Aménagement d'un bâtiment multi-services (Maison de l'emploi, Agence de Développement Local...)	A déterminer	A déterminer	Non déterminé
3	5	Aménagement d'un espace polyvalent de convivialité à Rouge Thier	A déterminer	A déterminer	Non déterminé

3	6	Renforcement des services rendus par les bibliothèques de l'entité (agrandissement de la surface disponible à Remouchamps, accroissement de l'offre multimédia, location de partitions musicales...)	A déterminer	A déterminer	Projet d'un service de prêt de la bibliothèque accessible ponctuellement dans la maison de village et de services à Nonceveux. Projet pilote pour d'autres lieux éloignés de la Commune. Non déterminé
3	7	Implantation d'éoliennes sur l'entité	A déterminer	A déterminer	Projet de placement d'un mat de mesure sur la commune de Stoumont. Non déterminé
3	8	Réalisation d'un plan d'eau à vocation touristique et sportive	A déterminer	A déterminer	Non déterminé

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
3	1	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements	200.000 €	Développement rural	<u>Abandon en 2013</u> (cf rapport annuel 2013)
3 1	2	Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité	A estimer	Développement rural	<u>Abandon en 2013</u> (cf rapport annuel 2013)

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Fin 2008	PCDR classique 1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	Redynamiser le village de Nonceveux et créer des passerelles entre les différentes populations qui s'y côtoient	958.400 € (avenant)
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				21/12/2009
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				12/10/2010 approbation de l'avant-projet et de l'avenant par le Conseil communal
Approbation de l'avant-projet par la R.W				Avenant sollicité le 19/10/2010 et approuvé le 09/03/11 par le Ministre
Approbation du projet par l'A.C.				09/11/11 par le Conseil communal. Accord Tutelle marchés publics le 22.12.11
Approbation du projet par le Ministre				05/04/2012
Adjudication :				08/06/2012
Décision d'attribution du marché				03/08/2012
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				04/12/2012
Début des travaux				18/02/2013
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant : 337.089,56 €
Montant conventionné à 100%				
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ²				

Etat du patrimoine :				
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

³ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges	Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
02/08/2001	09/10/2003	19/06/2013	18/01/2005
Date des réunions durant l'année écoulée	26/03/2014	Nombre de présents	12
	14/07/2014		10
	04/11/2014		14

A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

Réflexion sur l'opération de développement rural

La CLDR a pris acte de la démission de deux de ses membres (un effectif et un suppléant) pour cause de déménagement hors Commune. La CLDR se compose donc à présent de 15 membres effectifs et de 8 membres suppléants. La moyenne est de 12 participants par séance.

Les travaux relatifs à la 1ère convention, intitulée « aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux », dont l'ordre de commencer les travaux a été donné le 18 février 2013 (physiquement débutés le 1^{er} août 2013), se poursuivent. Le chantier est toujours difficile.

Lors de sa séance conjointe avec la CCATM, le 14 juillet 2014, la CLDR a décidé de prioriser la fiche 1.4 « Aménagement du centre de l'entité » et de se lancer dans son étude. En effet, la nécessité de réaliser les travaux d'égouttage de la place Thiry, repris en priorité 1 au PASH, devient plus pressante (impositions européennes). Si l'égouttage doit être réalisé, il convient de globaliser toutes les interventions à l'endroit (voirie, aménagements de convivialité, remplacement des conduites d'eau). La Direction des Routes, gestionnaire de la voirie, et l'AIDE ont été contactés par la Commune dans ce sens. Un accord formel sur le montage du dossier doit encore être donné par ceux-ci.

Les actions dans le cadre de la fiche 2.3 intitulée « Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN » se sont poursuivies en 2014. Ainsi ont été initiés par la mise en œuvre de certaines fiches du PCDN :

- l'entretien de pelouses xériques (pelouses sèches) pour améliorer le réseau écologique;
- la création de prairies fleuries (Voie des Aulnes);
- les nouveaux potagers (Promontoire, Domaine du Chants des Oiseaux);
- la conférence sur le retour du loup en Wallonie;
- l'entretien du projet BiodiBap' dans l'école de Harzé.

Le Groupe de travail (GT) des chemins vicinaux a initié en 2013 une collaboration avec la Commune en vue de la réhabilitation du site classé du Ninglinspo (sécurisation des ponts et chemins piétons). Celle-ci s'est poursuivie en 2014 avec, comme finalité, la réalisation d'un cahier des charges pour la sécurisation de passerelles et de mains courantes d'une partie du site pour un montant estimé de 40.000 € et l'attribution, par le Collège communal, du marché à l'adjudicataire qui va réaliser les travaux en 2015.

Les GT « arbres remarquables » et « points de vue remarquables » ont débuté leurs repérages. Vu le peu de volontaires (mais ils sont motivés), leurs travaux progressent plus lentement. En effet, l'appel à la population via le journal communal, n'avait pas donné beaucoup d'échos.

Lors de sa séance du 4 novembre 2014, un membre a fait état d'un projet intéressant initié à Houffalize il y a 3 ans. Il s'agit de « Houff'Archive », un projet d'archivage du patrimoine. Ce type de projet, qui pourrait être réalisé via un lot 0 du PCDR, a été accueilli favorablement par la CLDR et sera évoqué lors de la première réunion de l'année 2015.

La CLDR s'est réuni trois fois en 2014 dont une fois conjointement avec la CCATM. Il a été jugé non pertinent de réunir la CLDR pour atteindre les 4 réunions annuelles prescrites. En effet, comme en 2013, la lenteur du chantier de la Maison de village n'aide pas à la concrétisation de ce projet sur terrain. Les GT sont actifs et motivés et n'ont pas besoin de réunions de CLDR pour fonctionner. La volonté de lancer la fiche 1.4 « Aménagement du centre de l'entité » est tributaire d'un accord formel d'autres instances (Direction des Routes et AIDE) pour être initiée au niveau de la CLDR. L'année 2015, sera, nous l'espérons, l'occasion pour la CLDR d'achever la 1^{er} convention-exécution et de lancer la deuxième et d'initier peut être un projet d'archivage du patrimoine.

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	1.4
Intitulé du projet	« Aménagement du centre de l'entité »
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2015-2018

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR Initiale	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1.4	Aménagement du centre de l'entité	811.245 € : A actualiser	Développement rural	80%
Année rapport annuel + 2 ans	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	Première option	
				MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €
				Développement rural 80 %	571.643€
				Part communale 20 %	142.911€
				Seconde option	
				MET (tronçon BC)	71.844 €
				Développement rural 80 %	1.088.676 €
Part communale 20 %	272.169 €				
Année rapport annuel + 3 ans	2.9	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	CGT	A déterminer